



**Commission Technique des négociations de l'Accord de Partenariat
Volontaire entre la République Démocratique du Congo et l'Union
Européenne dans le cadre du Plan d'Action FLEGT**

**Accès à l'information
et transparence dans
le secteur forestier**



Contexte

Le 4 février 2010, Monsieur Adolphe Muzito, Premier Ministre de la République Démocratique du Congo (RDC), a officiellement demandé à la Commission européenne (CE) d'ouvrir les négociations en vue de conclure un Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union européenne (UE), dans le but de poursuivre et de renforcer les réformes du secteur forestier entamées par le gouvernement congolais depuis 2002, en se focalisant désormais davantage sur l'amélioration de la gouvernance et de la transparence du secteur.

Le 21 octobre 2010, Monsieur José E.B. Endundo, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) de la République Démocratique du Congo, signait à Bruxelles avec le Commissaire A. Piebalgs, en charge du développement, une « déclaration commune d'ouverture des négociations » ayant pour ambition d'arriver à la signature d'un accord de partenariat volontaire vers la mi-2013.

A la suite de cette ouverture, la partie congolaise a désigné un point focal des négociations et mis en place une Commission Technique (CT) des négociations de l'APV, comprenant 33 membres représentant l'ensemble des parties prenantes du secteur forestier (administrations / société civile / secteur privé / provinces).

Une première session de négociations s'est ensuite tenue à Kinshasa du 15 au 17 février 2011. Les deux parties se sont notamment entendues à cette occasion sur « les défis spécifiques que représentent le secteur de l'exploitation artisanale et informelle du bois en RDC et sur les efforts particuliers qui devront être déployés au cours des négociations pour que ce secteur puisse être efficacement intégré dans l'accord ».

Parmi les défis à relever, figurent ceux relatifs à l'accès à l'information et à la transparence, condition sine qua non pour une amélioration effective de la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo.

A la faveur de la reprise de ses travaux en novembre 2016 la CT APV-FLEGT a œuvré entre autres à produire une liste des informations à rendre publique ainsi qu'à définir les stratégies et modalités de sa mise en œuvre. Ceci s'inscrit dans le cadre de l'engagement des parties à assurer une transparence dans les actions menées dans le cadre de l'APV.

Tout cela a été codifié dans le présent document intitulé : « Accès à l'information et transparence dans le secteur forestier en RDC ».

Le présent document comporte deux parties : une première contenant les informations générales relatives au secteur forestier en RDC et une seconde, contenant les informations à rendre publiques à la faveur de la conclusion et de la mise en œuvre de l'APV (informations spécifiques à la délivrance des autorisations FLEGT).

Les informations générales à rendre publiques (données et rapports) seront publiées afin que les acteurs aient accès aux informations utiles pour le suivi des activités forestières en général et la mise en œuvre de l'APV en particulier. Cet accès à l'information devrait permettre également de renforcer la gouvernance dans le secteur forestier et ces informations seront complémentaires aux informations à rendre publique dans le cadre de l'initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE).

Les informations à rendre publiques consignées dans la deuxième partie quant à elles visent à s'assurer que l'APV et le régime d'autorisations FLEGT sont bien compris par l'ensemble des acteurs. L'accès à l'information sur les objectifs, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle permettra une compréhension complète des processus ainsi qu'une implication et une appropriation de tous les acteurs en vue d'atteindre les objectifs de l'accord.

Une telle transparence renforcera l'image des produits forestiers congolais sur le marché de l'Union européenne et améliorera le climat des investissements pour les entreprises exportatrices de bois dans l'UE et d'autres destinations. La publication de ces informations pourra également aider les autorités compétentes de l'Union européenne et autres organismes de contrôle dans la vérification de conformité légale au RBUE, US Lacey Act entre autres.

Ces informations seront rendues publiques via plusieurs canaux d'informations au rang desquels :

Canaux passifs :

- Site web du MEDD et autres administrations (DGRAD, DGI, ONEM, etc.) ;
- Journal officiel ;
- Cadastre forestier ;
- Annuaire statistique ;
- Rapports annuels de l'administration forestière, consultables dans les directions centrales ou décentralisées au niveau des provinces ;
- Site web du GUCE.

Canaux actifs :

- Presse publique et privée nationale et internationale ;
- Radios locales et communautaires ;
- Conférences ;
- Colloques, séminaires et ateliers de vulgarisation ;
- Diffusion de films documentaires ;
- Production et diffusion d'émissions radiotélévisées ;
- Production de spectacles, etc ;
- Séances publiques d'information aux parties prenantes, notamment aux personnes sur le terrain et aux communautés n'ayant pas accès à internet et/ou à la presse écrite.

ABREVIATIONS

ACE	: Agence Congolaise de l'Environnement
APV	: Accord de Partenariat Volontaire
BCC	: Banque Centrale du Congo
BCVI	: Bureau de Contrôle et de Vérification Interne
CCM	: Comité Conjoint de Mise en œuvre
CE	: Commission Européenne
CITES	: Convention on International Trade of Endangered Species (Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore menacées d'Extinction)
CLG	: Comité Local de Gestion
CLS	: Comité Local de Suivi
DCVI	: Direction de Contrôle et Vérification Interne
DGDA	: Direction Générale des Douanes & Accises
DGF	: Direction de la Gestion Forestière
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales
DHR	: Direction de l'Horticulture et du Reboisement
DIAF	: Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
DRCE	: Direction de la Règlementation et du Contentieux Environnemental
FFN	: Fonds Forestier National
FLEGT	: Forest Law Enforcement, Governance and Trade « Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et échanges Commerciaux»
ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
MEDD	: Ministère de l'Environnement et Développement Durable
OCC	: Office Congolais de Contrôle
PCPCB	: Programme de Contrôle de la Production et de la Commercialisation des Bois
PV	: Procès-verbal
RDC	: République Démocratique du Congo
RBUE	: Règlement Bois de l'Union Européenne
UE	: Union Européenne

PREMIÈRE PARTIE : Informations générales a rendre publiques sur le secteur forestier en république démocratique du congo

I. Informations sur le cadre législatif et règlementaire relatif au secteur forestier	
Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
1. Code forestier	MEDD, Code Vert, Global Legal Information Network (GLIN)
2. Textes transitoires organisant la conversion des anciens titres forestiers (LI et GA) en contrat de concession forestière	Coordinations provinciales
3. Textes ayant trait à l'administration du domaine forestier et l'attribution des titres forestiers	MEDD, Code Vert et Codes Larcier RDC
4. Textes relatifs aux inventaires et à l'aménagement forestier	Code Vert et Codes Larcier RDC
5. Textes sur l'exportation des produits forestiers	Code Vert et Codes Larcier RDC
6. Textes sur la police et la surveillance des forêts	Code Vert et Codes Larcier RDC
7. Textes relatifs à la fiscalité forestière	Code Vert et Codes Larcier RDC
8. Textes non forestiers mais ayant une incidence sur le secteur forestier	Code Vert et Codes Larcier RDC
9. Textes internationaux ayant trait aux forêts	Code Vert et Codes Larcier RDC
10. Grilles de légalité des bois	MEDD (Commission Technique APV-FLEGT)
11. Tous les textes et règlements mentionnés dans les grilles de légalité	MEDD et autres administrations impliquées
II. Informations sur l'attribution	
Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
1. Procédures d'attribution des titres	MEDD (DGF et DRCE)
2. Avis d'appels d'offres relatifs à l'adjudication des concessions forestières	Journal Officiel, Site web MEDD et Organes de Presse écrite
3. Rapport de la Commission Interministérielle (CIM) d'attribution	Journal Officiel
4. Liste des titres convertibles	MEDD (DCF)
5. Liste des soumissionnaires retenus	MEDD (DCF)
6. Liste annuelle des agréments délivrés aux exploitants forestiers artisanaux en cours de validité	Gouvernorat de province du ressort et MEDD (DGF et DCF)
7. Procès-verbaux des réunions des CLG et CLS, relatifs au respect des droits d'usages coutumiers des populations locales et/ou peuples autochtones, et à la prise en compte des clauses contractuelles des cahiers de charges passés entre exploitants et populations locales riveraines	Gouvernorat de province du ressort et MEDD (DGF et DCF), CLG et CLS (Communauté locale riveraine)
III. Informations sur les concessions forestières	
Typologie de l'information	Sources de l'information/ organisme responsable de la production
1. Liste annuelle des concessions forestières valides avec les noms des concessionnaires	Gouvernorat de province du ressort et MEDD (DGF et DCF)
2. Liste des UFA créées par province	Gouvernorat de province du ressort et MEDD (DGF et DCF)
3. Liste des concessions de communautés locales créées par province	MEDD (DGF et DCF)
4. Liste des concessions rétrocédées par province	ICCN
5. Liste des aires protégées par province	MEDD (DGF et DCF)
6. Carte des concessions industrielles attribuées par province, indiquant les limites et la superficie	Gouvernorat de province et MEDD (DGF et DCF)
7. Carte des unités forestières artisanales créées par province indiquant les limites et la superficie	Gouvernorat de province et MEDD (DGF et DCF)
8. Carte des concessions de communautés locales créées par province, indiquant les limites et la superficie	MEDD (DGF, DIAF et DCF)
9. Carte des concessions rétrocédées par province, indiquant les limites et la superficie	ICCN
10. Carte des aires protégées par province indiquant les limites et la superficie	MEDD (DGF)
11. Contrat de Concession Forestière	MEDD (DGF)

IV. Informations sur l'exploitation forestière	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
<ol style="list-style-type: none"> Liste des concessions forestières en activité par province Liste des essences exploitées par concessionnaire et par province Liste des espèces protégées Superficie et localisation cartographique des surfaces annuelles ouvertes à l'exploitation Carte de localisation des unités de transformation et nom du propriétaire Volumes permis de coupe artisanale délivrés / province. Nombre de permis spéciaux attribués, nom des bénéficiaires, essences concernées et volume prévisionnel Rapport trimestriel d'avancement de mise en œuvre des accords constituant la clause sociale 	<p>MEDD (DGF) MEDD (DGF) MEDD (DGF) MEDD (DIAF et DGF) MEDD (DGF) MEDD (Coordinations provinciales et DGF) MEDD (DGF) Concessionnaire</p>
V. Informations sur la production de bois	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
<ol style="list-style-type: none"> Production totale annuelle de grumes par exploitant et par société Volumes annuels autorisés à l'exploitation par essence, par titre et par société Volumes annuels transformés par type de produit, par essence et par société Volumes annuels de grumes exportées par essence et par société Volumes annuels de bois et produits dérivés importés en RDC et par pays d'origine, le cas échéant Volumes annuels de bois saisis, et la source de ce bois Volumes annuels de bois vendus aux enchères publiques et/ou achetés Quota CITES attribués par essence, par concessionnaire et par province 	<p>MEDD (DGF) MEDD (DGF) MEDD (DGF) et Concessionnaire MEDD, DGDA et BCC DGDA MEDD (DCVI) Cours& Tribunaux (PARQUET) ICCN</p>
VI. Informations sur les exportations de bois	
Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
<ol style="list-style-type: none"> Données sur les bois en transit Données sur les exportations par société, par essence et par pays de destination Statistiques annuelles des essences diverses exportées vers l'Union européenne Statistiques annuelles des essences diverses exportées vers d'autres marchés Liste et référence des Certificats phytosanitaires délivrés par société Liste et référence des certificats d'origine 	<p>DGDA OCC, MEDD (DCVI) et DGDA MEDD (DGF et DCVI) et DGDA OCC, FFN, DGDA et MEDD (DGF et DCVI) MEDD (DGF) MEDD (DGF)</p>
VII. Informations financières liées au secteur forestier	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
<ol style="list-style-type: none"> Typologie et nomenclature des taxes et redevances au niveau provincial et au niveau central Liste des exploitants en règle par rapport aux obligations fiscales annuelles et quinquennales Données sur les montants payés par les exploitants artisanaux au titre de la taxe d'agrément Données sur les montants payés par les exploitants artisanaux au titre de taxe sur permis artisanal Données sur les montants payés par les sociétés forestières au titre de taxe sur permis de coupe industrielle Données sur les montants payés par les concessionnaires au titre de la redevance de superficie forestière concédée 	<p>DGRAD et Régies financières provinciales du ressort DGI, DGRAD, FFN et Régies financières provinciales du ressort Coordinations provinciales du ressort Coordinations provinciales du ressort DGRAD, MEDD (DGF) DGRAD, MEDD (DGF) et Régies financières provinciales et Coordinations provinciales du ressort</p>

7. Données sur les montants payés par les exploitants artisanaux au titre de la taxe d'abatage	Régies financières provinciales et Coordinations provinciales du ressort
8. Données sur les montants payés par les sociétés forestières et les exploitants artisanaux au titre de la taxe de reboisement (exportation)	FFN
9. Rapport annuel sur les recettes forestières	Ministère des Finances, BCC, MEDD (DGF, DCVI)
10. Données sur les droits de sortie du bois	DGDA
11. Données sur les montants perçus pour scannage de véhicule de transport du bois	Prestataire (PCPCB)
12. Montant des amendes perçues pour infractions	MEDD (DCVI et Coordination provinciale du ressort), DGRAD et Régie financière provinciale du ressort.
13. Données sur les montants versés par les exploitants artisanaux au titre de contribution à la réalisation des infrastructures socio-économiques au profit des communautés riveraines	Exploitant Artisanal, MEDD (Coordination provinciale du ressort)
14. Liste des infrastructures socio-économiques réalisées par les exploitants forestiers industriels au profit des communautés riveraines au titre de cahier de charge par concession et par province	Exploitant Industriel, MEDD (Coordination provinciale du ressort)

VIII. Informations sur l'aménagement

Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Liste et superficie des concessions forestières avec plan d'aménagement approuvé par province	MEDD (DIAF), Coordinations provinciales
2. Liste et superficie des concessions forestières engagées dans l'aménagement (y compris les plans annuels d'opération et les plans quinquennaux de gestion)	MEDD (DIAF)
3. Liste des documents de plans d'aménagement approuvés	MEDD (DIAF)
4. Mandat, rôles et responsabilités du service de MEDD chargé de l'aménagement forestier	MEDD (DIAF, DCVI, DGF, Coordinations provinciales)
5. Rapports d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier	Concessionnaire et MEDD (DIAF)
6. Rapport annuel d'opérations forestières	Concessionnaire et MEDD (DIAF)
7. Rapport quinquennal de gestion forestière	MEDD (DIAF) et Concessionnaire
8. Rapport d'évaluation finale de la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier	MEDD (DIAF) et Concessionnaire
9. Rapport trimestriel du Comité local de gestion « CLG »	CLG
10. Document du Plan de gestion	Concessionnaire et MEDD (DIAF)

IX. Informations sur la traçabilité

Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
1. Modèle de marteau déposé et enregistré par société	MEDD (DGF) et Greffe de Grande Instance
2. Nombre d'Etiquette codes-barres fournie par PCPCB par société/exploitant	Prestataire (PCPCB)
3. Rapports du PCPCB	Prestataire (PCPCB) et MEDD (DCVI)
4. Liste des bordereaux de circulation de bois par province	MEDD (Coordination provinciale du ressort)
5. Relevé des listes de colisage	MEDD (Coordination provinciale du ressort)

X. Informations sur le contrôle forestier

Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
1. Liste des structures étatiques de contrôle forestier	MEDD (DCVI et FFN)
2. Liste des observateurs indépendants impliqués dans le contrôle forestier	MEDD (DCVI) et Gouvernorat de province du ressort
3. Mandat, rôles et responsabilités de services ministériels et autres structures chargés du contrôle forestier	MEDD (DCVI, FFN)
4. Liste des rapports produits par les observateurs indépendants par an et par province	MEDD (DCVI et Observateurs indépendants)
5. Liste des différents rapports de mission de contrôle forestier produits par l'administration par an et par province	MEDD (DCVI et Coordinations Provinciales)
6. Rapports des observateurs indépendants mandatés et non-mandatés	MEDD (DCVI et Observateurs indépendants)
7. Rapports des missions de contrôle forestier	MEDD (DCVI et Coordinations Provinciales)

XI. Informations sur la certification forestière	
Typologie de l'information	Sources d'information/ organisme responsable de la production
1. Liste des systèmes privés de certification de légalité/durabilité homologués/agrèés	MEDD (DGF) et Organisations Professionnelles des exploitants forestiers
2. Liste des organismes de certification reconnus	MEDD (DGF) et Organisations Professionnelles des exploitants forestiers
3. Liste des concessions certifiées	MEDD (DGF) et Organisations Professionnelles des exploitants forestiers
4. Carte des concessions certifiées avec superficies	MEDD (DGF) et Organisations Professionnelles des exploitants forestiers
XII. Informations sur les études des impacts environnementaux	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Liste des bureaux d'études nationaux agréés	MEDD (Ministre) et ACE
2. Liste des certificats de conformité environnementale délivrés	MEDD (Ministre) et ACE
3. Rapports des études d'impact environnemental et social	ACE et Promoteurs
4. Plan de gestion environnemental et social	ACE et Promoteurs
5. Plan de mise en conformité environnementale et sociale	ACE
XIII. Informations sur les autorisations de déboisement	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Liste des autorisations de déboisement délivrées par province indiquant les bénéficiaires et les superficies concernées	MEDD (FFN/Coordinations provinciales du ressort)
2. Carte des superficies déboisées	MEDD (FFN/Coordinations provinciales du ressort)
XIV. Informations sur le reboisement	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Liste des sites reboisés / province	MEDD (DHR et Coordinations provinciales du ressort)
2. Liste des sites en cours de reboisement	MEDD (DHR et Coordinations provinciales du ressort)
3. Liste des sites à reboiser	MEDD (DHR et Coordinations provinciales du ressort)
XV. Informations sur le Conseil Consultatif des Forêts	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Répertoire des cas traités par province/an	Coordination provinciale du ressort
2. Répertoire des cas pour le Conseil Consultatif National	MEDD (DGF)
3. Procès-verbaux des réunions du Conseil Consultatif National des Forêts	MEDD (DGF)
4. Procès-verbaux des réunions du Conseil Consultatif Provincial des Forêts	Coordination provinciale du ressort
XVI. Informations sur les contentieux forestiers	
Typologie de l'information	Sources d'information/ Organisme responsable de la production
1. Typologie des infractions constatées sur base de procès-verbaux	MEDD (DCVI) et Coordination provinciale du ressort (BCVI)
2. Liste des contentieux réglés par transaction	MEDD (DCVI) et Coordination provinciale du ressort (BCVI)
3. Liste des contentieux pendants devant les tribunaux	MEDD (DCVI), Coordination provinciale du ressort (BCVI) et Cours & Tribunaux
4. Liste des contentieux pendants au sein de l'Administration	MEDD (DCVI), Coordination provinciale du ressort (BCVI)
5. Liste des contentieux clôturés	MEDD (DCVI), Coordination provinciale du ressort (BCVI) et Cours & Tribunaux
6. Liste des différends forestiers privés	MEDD (DCVI et Coordination provinciale du ressort), Cours & Tribunaux du ressort (le cas échéant), FIB, FEC, CLS du ressort.

DEUXIEME PARTIE : Information relative à l'APV et au régime d'autorisation FLEGT

L'information sur les opérations liées au régime d'autorisations FLEGT sera reprise dans un rapport annuel publié par les institutions chargées de la mise en œuvre, notamment le Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM). À cette fin, le CCM conduira des missions conjointes régulières pour évaluer l'efficacité de l'accord ainsi que son impact. Sur la base des informations des deux parties, le rapport annuel du régime d'autorisation FLEGT devrait comprendre, notamment, des renseignements sur:

1. les quantités de bois et produits dérivés exportés vers l'Union Européenne sous le régime d'autorisation FLEGT, selon les rubriques appropriées de codes SH et selon l'État membre de l'Union destinataire;
2. le nombre d'autorisations FLEGT délivrées par la RDC; les progrès dans la réalisation des objectifs et des actions à réaliser dans un délai déterminé dans l'accord et tous les sujets relatifs à la mise en œuvre de l'accord;
3. les actions visant à empêcher toute éventualité d'exportation de bois et produits dérivés d'origine illégale vers les marchés hors l'Union Européenne ou leur commercialisation sur le marché national;
4. les quantités de bois et produits dérivés ayant transité par la RDC;
5. les actions prises pour prévenir les importations de bois et produits dérivés d'origine illégale pour maintenir l'intégrité du régime d'autorisation FLEGT;
6. les cas de non-conformité au régime d'autorisation FLEGT et les actions prises pour résoudre ces cas;
7. les quantités de bois et produits dérivés importés dans l'Union Européenne dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT, selon les rubriques SH pertinentes et selon l'État membre de l'Union dans lequel l'importation a eu lieu;
8. les quantités de bois et produits dérivés importés dans l'Union dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT, selon les pays d'origine (à fournir par l'Union);
9. l'information sur les prix au niveau du marché international;
10. le nombre d'autorisations FLEGT reçues par l'Union;
11. le nombre de cas - et les quantités de bois et produits dérivés impliquées - où l'article 10, paragraphes 1 et 2 a été appliqué.

Informations sur le montage institutionnel :

- Structure et fonctionnement du Comité conjoint de suivi ;
- Rapport du Comité conjoint de suivi ;
- Structure et fonctionnement du Comité national de suivi ;
- Rapport du Comité national de suivi ;
- Structure et fonctionnement de l'interconnexion entre diverses administrations (DCVI, DGI, DGRAD, OCC, DGDA, etc) ;
- Rapport de la Commission interministérielle de suivi de l'interconnexion ;
- Liste des autorités de délivrance ;
- Liste des autorités compétentes ;
- Rapports des autorités compétentes.